



## DESCRIPTION DE POSTE

### Entraîneur(e) du Centre national d'entraînement

---

#### 1.0 DESCRIPTION

- 1.1 ORGANISME : Association Canadienne d'aviron amateur
- 1.2 TITRE : Entraîneur(e) du Centre national d'entraînement
- 1.3 CATÉGORIE DU POSTE : Professionnel(le) à temps plein (Employé(e))
- 1.4 SUPERVISEUR(E)  
IMMÉDIAT(E) : Directeur de la haute performance

#### 2.0 RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

##### 2.1 GÉNÉRALES

Sous la direction du directeur de la haute performance de Rowing Canada Aviron (RCA), l'entraîneur(e) du centre national d'entraînement (CNE) est un membre clé de l'équipe nationale d'entraîneurs de haute performance de Rowing Canada. L'entraîneur(e) du CNE est responsable de contribuer pleinement au développement et à la mise en place d'un environnement de haute performance de premier plan au niveau mondial qui assure le succès de l'équipe nationale d'aviron du Canada aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques/paralympiques.

L'entraîneur(e) du CNE travaillera au Centre national d'entraînement (CNE) de RCA à Quamichan Lake, en étroite consultation avec le directeur de la haute performance (DHP) et d'autres membres du personnel désignés de la haute performance (HP). L'entraîneur(e) du CNE travaillera en étroite collaboration avec les professionnels de la science du sport et les équipes médicales (équipe d'amélioration des performances), le personnel administratif de RCA et des experts d'organismes externes afin de mettre en place une approche d'équipe pour réaliser l'objectif de RCA de remporter des médailles d'or aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques/paralympiques.

L'entraîneur(e) du CNE est responsable du soutien direct de l'entraînement et de la collaboration avec les athlètes, les entraîneurs et le personnel du CNE (sciences du sport, médical et administration) dans la mise en œuvre du programme du CNE et de l'équipe nationale, y compris la planification, le suivi et l'évaluation. Avec l'équipe d'entraîneurs HP, il ou elle apportera un soutien quotidien aux athlètes du CNE et se verra attribuer par le DHP

des équipes/rôles plus structurés au fur et à mesure de la progression de la sélection tout au long de la saison.

L'entraîneur(e) du CNE doit jouer un rôle clé dans le développement des capacités et de la confiance des athlètes dans un environnement de collaboration. Il ou elle s'assurera de démontrer des valeurs communes et reconnaîtra l'importance du programme du CNE en tant que communauté qui se pousse et se soutient mutuellement. Il ou elle travaillera en collaboration pour rechercher les possibilités d'améliorer le programme par un suivi efficace et en validant l'effet de l'entraînement et d'autres interventions sur la vitesse des bateaux. Il ou elle aura démontré ses forces dans ses interactions sur le terrain, y compris dans l'environnement d'entraînement et de compétition.

Les détails du plan de travail annuel de l'entraîneur(e) du CNE seront élaborés en collaboration avec le directeur ou la directrice des opérations de RCA, le ou la responsable du programme de la prochaine génération et le directeur de la haute performance.

L'entraîneur(e) du CNE doit avoir une certification de niveau 4 du PNCE ou, au minimum, une certification d'entraîneur de performance de RCA (niveau 3 du PNCE - théorie, technique, pratique).

L'entraîneur(e) du CNE doit se conformer à tous les codes de conduite de RCA qui se rapportent à ses activités.

## 2.2 SPÉCIFIQUES

### A. Équipe nationale

- Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation d'un plan d'entraînement annuel comprenant des plans d'entraînement et de compétition à long terme pour l'équipe nationale, en collaboration avec le DHP.
- Entraînement direct au quotidien, y compris l'encadrement en équipe et individuel.
- Fournir des services d'entraînement direct dans les environnements du CNE et diriger les équipes en fonction des compétitions internationales (c'est-à-dire les Jeux olympiques/paralympiques, les Championnats du monde, les étapes de la Coupe du monde, les Jeux panaméricains, les Championnats du monde des moins de 23 ans, etc.). Les équipes affectées à l'entraîneur(e) du programme du CNE se feront en consultation avec le DHP.
- Aider le DHP et d'autres membres désignés du personnel de HP à élaborer des critères et des procédures pour l'entraînement et la sélection des équipes de course.
- Communiquer et réaliser des activités de sélection équitables et transparentes, comme l'exige le classement des athlètes et la sélection des équipages.
- Veiller à ce que des dossiers appropriés sur l'entraînement des athlètes, les résultats des compétitions et le suivi des progrès soient tenus comme il se doit.
- Inspirer et motiver les athlètes et les entraîneurs en ce qui concerne les opportunités qui existent au sein des programmes des équipes nationales de RCA.

### B. Développement de l'athlète

- Communiquer avec les athlètes pour s’assurer qu’ils sont conscients des possibilités de développement de l’équipe nationale et des possibilités de la prochaine génération ainsi que des processus de suivi des performances et de sélection requis par RCA.
- Promouvoir les opportunités de la prochaine génération de RCA et leur rôle dans le parcours des athlètes de haut niveau vers le futur succès aux Jeux olympiques/paralympiques.
- Établir des relations avec les entraîneurs des programmes afin de créer des possibilités d’engagement des entraîneurs et des athlètes dans les programmes de la prochaine génération et/ou de niveau supérieur.
- Fournir un environnement de haute performance et un parcours de développement continu et progressif centré sur l’athlète.

### **C. Développement de l’entraîneur**

- Aider le DHP et les autres personnels des entraîneurs et techniques à développer, affiner et mettre en œuvre un modèle technique qui complète le modèle de développement à long terme de l’athlète.
- Travailler avec le DHP et d’autres entraîneurs pour développer et inculquer une philosophie d’entraînement canadienne qui soutient une approche collective et collaborative des performances de l’équipe.
- Soutenir et participer directement au programme de formation des entraîneurs de RCA à tous les niveaux, du travail avec les entraîneurs débutants à la formation avancée des entraîneurs.
- Servir de mentor aux entraîneurs canadiens à la demande du DHP.
- S’engager dans le développement professionnel pour une approche d’apprentissage tout au long de la vie en matière d’entraînement, ainsi qu’une réflexion et une évaluation appropriées des forces et faiblesses.
- Partager des connaissances et des expériences qui profiteront à la communauté canadienne de l’aviron, notamment en ce qui concerne l’amélioration des performances, par le biais de forums tels que la conférence des entraîneurs de RCA et les visites de clubs.

### **D. Équipe de renforcement de la performance**

- Travailler avec le DHP pour s’assurer que les besoins du programme de l’équipe nationale en matière de sciences du sport, médical et de recherche sont satisfaits.
- Travailler avec l’équipe de renforcement de la performance dans la mise en œuvre de programmes spécialisés.
- Utiliser les connaissances et les compétences spécifiques de l’équipe de renforcement de la performance dans la construction, le suivi et l’évaluation du programme annuel d’entraînement.
- Jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de systèmes appropriés de suivi et de mesure des performances des athlètes.
- Conserver tous les résultats de test pertinents sur chaque athlète de l’équipe nationale sous sa supervision directe.

### **E. Administration**

- Assister le DHP ou son représentant dans l’acquisition, la maintenance et l’entretien des équipements de l’équipe nationale au centre d’entraînement.

- Préparer, à la demande du DHP : des plans de travail, des rapports et d'autres documents selon les besoins.

### **3.0 DEGRÉS DE SURVEILLANCE**

L'entraîneur(e) du programme du CNE est responsable devant le DHP de la bonne exécution des responsabilités et des tâches énumérées ci-dessus, et consultera régulièrement le DHP pour l'exécution du programme et les activités. Il(elle) collaborera avec ses pairs du CNE et sera évalué par eux. Il(elle) doit fournir un retour d'information constructif à ses collègues du CNE et du programme de l'équipe nationale. L'évaluation finale sera effectuée par le DHP.

### **4.0 POUVOIR DE DÉCISION**

L'entraîneur(e) du CNE participera aux réunions spécifiques aux exigences du poste et sera chargé de faire des recommandations si nécessaire. Il(elle) disposera d'une autorité suffisante pour agir dans la gestion quotidienne des secteurs de programme conformément aux politiques, aux programmes et au budget. Au-delà de ces limites, l'individu doit faire approuver ses décisions par le DHP ou d'autres membres désignés du personnel de HP.

### **5.0 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE**

- Succès des équipes et des équipages aux championnats du monde des moins de 23 ans, aux championnats du monde seniors, aux Jeux olympiques/paralympiques et à d'autres grands événements internationaux.
- Nombre d'athlètes atteignant les objectifs physiques, techniques, tactiques et émotionnels.
- Sur les performances sur l'eau des athlètes du CNE lors des essais nationaux ou internes.
- Évaluation globale de la satisfaction au sein du CNE et du programme de l'équipe nationale.
- Qualité de la planification, de l'organisation et du fonctionnement des séances d'entraînement.
- Qualité de la planification, de l'organisation et du fonctionnement des camps d'entraînement.
- Démonstration des valeurs fondamentales de l'équipe.